



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine  
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : MOINE Brian

Objet : Dossier papier Hors AU - AUTORISATION PREALABLE D'ENSEIGNE

---

Numéro : AP 062498 24 00043 U6201

Adresse du projet : 95 Boulevard Emile Basly 62300 LENS

Déposé en mairie le : 27/08/2024

Reçu au service le : 03/09/2024

Nature des travaux: 15023 Enseignes

Demandeur :

CONDUIRE MALIN représenté(e) par  
Monsieur MANGIN Jonathan

145 rue du Faubourg de Roubaix  
59000 LILLE

---

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce dossier est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord-Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

Conformément aux dispositions de l'article R111-27 ou L421-6 du code de l'urbanisme,

L'accord sur le présent dossier doit être conditionné au respect de la préconisation suivante :

- Le support devrait être de teinte uniforme, sans effet de surbrillance, et avec des fixations dissimulées.

Fait à Arras

Signé électroniquement  
par Stéphane PILON  
Le 03/10/2024 à 18:49

**L'Architecte des Bâtiments de France  
Monsieur Stéphane PILON**

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX -  
03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

**ANNEXE :**

Maison Syndicale des mineurs et ancienne salle de cinéma "Le Cantin". situé à 62498|Lens|au 78 Casimir Beugnet (rue rue Emile Zola.

Gare situé à 62498|Lens.

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..